



L'action sanitaire ensemble

**GDS**

Orne



## Impacts de la BVD



Octobre 2019

## Impacts de la BVD



Selon les élevages, la diarrhée virale bovine (BVD) peut se manifester de multiples façons :

- ▶ Mammites
- ▶ Augmentation des taux cellulaires
- ▶ Infertilité
- ▶ Retours en chaleurs
- ▶ Avortements
- ▶ Rétention placentaire
- ▶ Veaux malades
- ▶ Retards de croissance
- ▶ Troubles respiratoires
- ▶ Diarrhée

La BVD provoque des pertes estimées à :

- ▶ 10 à 20 € par 1 000 litres de lait produit en **élevage laitier**
- ▶ 30 à 60 € par vache et par an en **élevage allaitant**

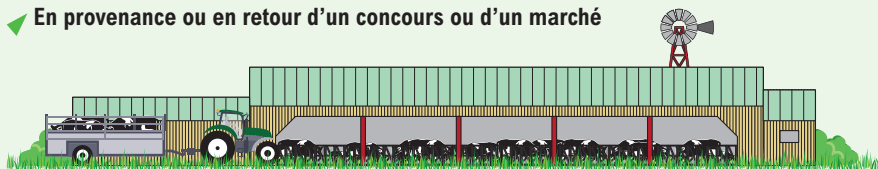
**Agir pour ne pas subir !**

Assainir son élevage de la BVD est toujours moins coûteux que de laisser la maladie s'installer.

## Comment mon élevage peut-il s'infecter ?

### Introduction d'un animal viropositif

- ▶ En provenance d'un autre élevage
- ▶ En provenance ou en retour d'un concours ou d'un marché



### Comment l'éviter ?

- ▶ Dépistage avant le départ + transport sécurisé
- OU
- ▶ Dépistage à l'introduction + quarantaine
- ▶ Dépistage à la naissance des veaux issus de vaches achetées gestantes
- ▶ Dans tous les cas, demander le statut BVD du vendeur

### Contamination au pâturage

- ▶ Par un animal contaminé voisin ou divaguant



### Comment l'éviter ?

- ▶ Doubles clôtures ou séparation des parcelles par des haies
- ▶ Si possible, éviter de mettre des femelles gestantes sur des parcelles permettant un contact avec des bovins voisins

### Matériel contaminé

- ▶ Survie du virus de la BVD :
  - ▶ Dans le milieu extérieur : 3 jours à 20 °C, 3 semaines à 5°C
  - ▶ Dans les fèces : 14 jours



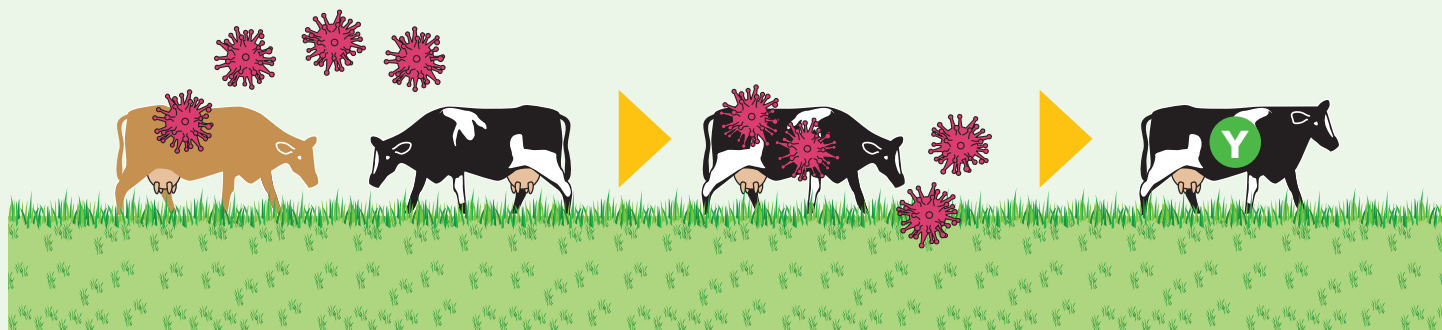
### Comment l'éviter ?

- ▶ Nettoyage et désinfection du matériel partagé avec d'autres élevages
- ▶ Pédiluve à l'entrée de l'exploitation



## LA BVD : Comment ça marche ?

 Virus       Anticorps

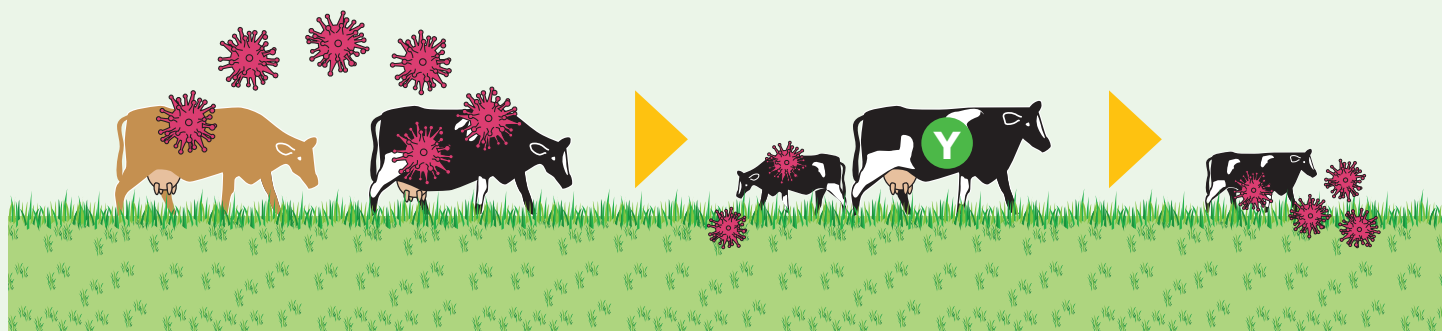


Animal infecté

Animal sain

Animal infecté transitoire

Animal sain immunisé

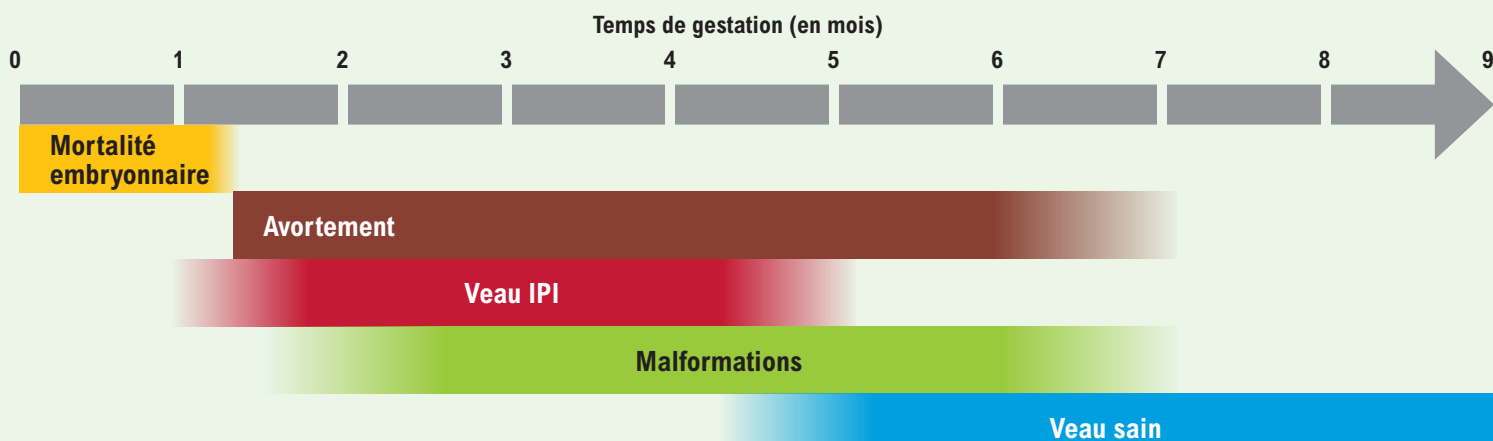


Animal infecté

Contamination d'une femelle gestante

Mère immunisée  
Naissance d'un veau IPI

Veau IPI : Excrétion massive, à vie, du virus





## BVD : une maladie réglementée ! (Arrêté Ministériel du 31 juillet 2019)

- ▶ **Le dépistage et l'assainissement des cheptels infectés deviennent obligatoires**
- ▶ **Les IPI ne peuvent être commercialisés en dehors de l'abattoir**
- ▶ **Les cheptels infectés - ou suspects - ne peuvent vendre des bovins vers l'élevage avant d'être assainis**

### La BVD, ils vous en parlent

#### **M. PODGORSKI, éleveur laitier dans l'Orne**

J'ai eu quelques avortements en mai-juin 2018 où la BVD avait été détectée. Au cours de cette année-là, les diarrhées ont été mon plus gros souci. Les veaux ne se soignaient pas du tout et finissaient par mourir. Sur mes 90 vêlages annuels, j'ai perdu une bonne vingtaine de veaux. Avec le vétérinaire, nous avons décidé de faire quelques prises de sang sur les veaux et en janvier 2019, nous avons mis en place un plan.

Cette année, aucun médicament n'a encore été acheté pour les veaux. Je n'ai rien changé dans ma conduite d'élevage mais j'ai éliminé tous les IPI et le résultat est bien visible. ✔

#### **M. VESQUE, éleveur allaitant de l'Orne**

Suite à la vente de 2 animaux détectés positifs BVD, sur les conseils de mon vétérinaire, j'ai mis en place un plan avec le GDS. Au cours du plan, j'ai découvert 2 nouveaux animaux positifs. Des animaux qui étaient vraiment beaux mais je me suis tenu aux règles du plan et les ai éliminés rapidement.

Bien que je n'aie pas de problème d'élevage particulier, c'était important pour moi d'assainir mon troupeau d'autant que je voulais pouvoir vendre mes animaux.

Aujourd'hui, mon troupeau est assaini et je peux prendre ma retraite tranquille ! ✔

Rédaction : Julie Renoux - Création graphique et maquette : photographies : Cagnol Créations

## Les outils de l'éradication

- ▶ **Suivi des indicateurs sérologiques** sur lait de tank ou sur mélange de sangs de prophylaxie : prise en charge des analyses 100 % GDS
- ▶ **Prélèvement de jeunes animaux (sentinelles)** par le vétérinaire pour confirmer ou non la circulation virale dans les cheptels à risque : prise en charge des analyses 100 % GDS
- ▶ **Mise en place de plans d'assainissements** dans les élevages confirmés atteints : soutien technique et financier
  - > Partenariat éleveur - GDS - vétérinaire
  - > Dépistage, élimination des IPIs
- ▶ **Dépistage virologique BVD systématique lors de transactions** de bovins (nécessite évidemment une prise de sang d'achat ou de vente), y compris les veaux issus de vaches achetées gestantes : prise en charge des analyses 100 % GDS



76-78 Chemin de Maures - B.P. 138 - 61004 Alençon cedex  
Tél. : **02 33 80 38 38**  
Mail : **gdsco@gdsco.fr**

